

DEPARTEMENT DES YVELINES
COMMUNE D'AUTOUILLET

PLAN LOCAL D'URBANISME
DOSSIER ARRET PLU

REGLEMENT

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
En date du : 15 avril 2013

APPROUVANT le projet de REVISION du PLAN D'OCCUPATION DES SOLS,
de la commune d'AUTOUILLET.

Fait à AUTOUILLET, le : 13 MAI 2013

Le Maire de la Commune d'AUTOUILLET.



PROCEDURE

POS APPROUVE LE : 17 décembre 1982

MODIFICATION N°1 du Plan d'Occupation des Sols APPROUVEE le : 5 janvier 1989

REVISION N°1 PRESCRITE LE : 2 février 2001

REVISION N°2 PRESCRITE LE : 23 juillet 2008

Approuvé le 15 avril 2013 :
Le Maire de la Commune d'AUTOUILLET.



DOCUMENT N°

04

MODIFICATIONS

N°	N°
1 :	
2 :	
3 :	

ISOCELE SARL D'ARCHITECTURE AU CAPITAL DE 10 000 €. RCS PARIS B 378 186 282
10 RUE OBERKAMPF 75011 PARIS TEL : 01 48 07 52 22 / FAX : 01 48 07 52 32

14 AVRIL 2013